

Mars 2023

**LE/LA DIRECTEUR/TRICE
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SUBURBAINS
DE NANCY (80 %)
ET
DU GIP INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS (15 à 20%)**

LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

Le syndicat mixte des transports suburbains de Nancy (SMTSN) est un syndicat mixte SRU qui réunit la Métropole du Grand Nancy, les communautés de communes qui lui sont voisines à savoir le Bassin de Pompey, Moselle et Madon et le Pays du Sel et du Vermois. Le tout compose un ensemble de près de 350 000 habitants, qui vivent la mobilité quotidienne à l'échelle du SMTSN.

Le SMTSN organise et gère le réseau suburbain, dénommé réseau « SUB ». Il assure également la coordination des services de transports entre les différents PTU (périmètres de transport urbain), l'harmonisation des tarifs et l'information des voyageurs.

Ce sont près de 1 350 000 voyages effectués chaque année sur ce réseau avec un budget annuel de l'ordre de 9,4 M€ en fonctionnement et 1,9 M€ en investissement.

À l'échelle du SMTSN, il existe plusieurs réseaux intercommunaux (le STAN, le SIT, le T'MM, et celui de la CC Sel et Vermois), auxquels s'ajoutent l'offre SUB et l'offre TER. Les DSP ont été organisées de manière groupée pour le SUB, le SIT et Sel et Vermois. Pour ces réseaux, ainsi que pour le STAN, Kéolis est attributaire des DSP qui prendront toutes fin en décembre 2024. Le réseau de Moselle et Madon (T'MM) est organisé en régie. Sur pratiquement l'ensemble du périmètre, une intégration tarifaire a été mise en œuvre avec la carte MixCités. Elle est en voie d'achèvement.

Jusqu'à la gestion administrative et technique du SMTSN a été assurée par les services du Grand Nancy dans le cadre d'une mise à disposition.

Aujourd'hui, les membres souhaitant renforcer l'intégration des réseaux à l'échelle du SMTSN et les EPCI du Sud 54 travaillant sur un renforcement des coopérations au service des usagers du bassin de vie, il a été décidé la création d'un poste de Directeur/trice du SMTSN recruté/e au sein de la Direction des transports de la Métropole et mis/e à disposition à temps partiel pour accomplir les missions de Directeur/trice du SMTSN.

Les objectifs du/de la Directeur/trice sont de poursuivre l'intégration des réseaux du ressort territorial du SMTSN, pour mieux répondre aux besoins de mobilités des habitants au quotidien, en :

- Améliorant la performance et l'attractivité de l'offre bus,
- Construisant des alternatives à la voiture individuelle,
- Promouvant la multimodalité et l'intermodalité.

Dans le même temps, les axes autoroutiers qui desservent Nancy et le sud de la Meurthe-et-Moselle connaissent un trafic en augmentation et des perturbations aux heures de grande circulation, nécessitant une approche globale des enjeux et une pluralité de réponses en termes d'amélioration des infrastructures autoroutières / routières et des offres de mobilités qui y sont liées

À l'issue des multiples études et concertations, l'État et les élus locaux du Sud 54 ont posé une vision partagée sur différents principes notamment celui de proposer une solution de mobilité globale ambitieuse à l'échelle du bassin de vie sud meurthe-et-mosellan. Le périmètre d'intervention concerne les autoroutes A31, A33, A 330 desservants l'agglomération nancéenne et l'ensemble des flux routiers susceptibles d'impacter le trafic autoroutier (autres RN, RD et voies locales).

Pour mettre en œuvre ce programme global, il est apparu nécessaire de créer le GIP Grand Nancy Sud 54 - Infrastructures routières et Mobilités, structure de coordination entre acteurs publics en charge des infrastructures autoroutières et routières, des transports et de la mobilité.

Le rôle du groupement se concentre sur la coordination des partenaires et la réalisation d'études partenariales. Chaque autorité organisatrice ou gestionnaire de voirie reste compétente et maître d'ouvrage des opérations qui le concernent.

Il est proposé que le/la futur/e Directeur/trice du SMTSN assure à hauteur de 15 à 20% de son temps la direction du GIP.

LE POSTE

Le SMTNS :

Le/la futur/e Directeur/trice du SMTNS a en premier lieu pour mission de définir et mettre en œuvre avec les membres et sous l'autorité du Président du comité syndical, une politique des mobilités qui réponde aux ambitions des membres du SMTSN et qui s'inscrive dans une politique globale des mobilités en pleine évolution à l'échelle de l'ensemble du bassin de mobilité de Nancy.

Le/la Directeur/trice assure le pilotage du syndicat, et au 1^{er} rang celui de la délégation de service public du réseau SUB, en se préoccupant en particulier de l'atteinte des objectifs assignés en matière de qualité des services, de coûts et de progression de la fréquentation sur les lignes du réseau.

CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr

Il/elle entretient des relations étroites de coopération et de co-construction avec les membres du SMTSN, mais aussi avec la Multipôle Nancy Sud Lorraine qui regroupe les 13 intercommunalités du Sud 54, échelle pertinente du bassin de mobilités et du futur contrat opérationnel au sens de la LOM.

Il/elle porte une attention particulière :

- Aux politiques de mobilités conduites par les intercommunalités à travers l'élaboration de leur PLUi et schémas de mobilité, la révision du SCoT et la mise en œuvre des politiques régionales ;
- À l'évolution de la politique de la Région Grand Est en matière de TER, trains et cars interurbains, au projet de réseau express métropolitain (REM) et à la construction des bassins de mobilité.

Enfin, le/la Directeur/trice accompagne le Président et les élus du comité syndical sur les questions de transports aux échelles régionale, nationale et européenne.

Le GIP Grand Nancy Sud 54 - Infrastructures routières et Mobilités :

Le/la directeur/trice assure le fonctionnement du groupement sous l'autorité de l'assemblée générale et du comité de pilotage dans les conditions fixées par celle-ci. À cet effet :

- Il/elle est responsable de l'activité et du fonctionnement du groupement et a autorité sur les personnels mis à disposition par les membres du groupement ;
- Il/elle est ordonnateur/trice des recettes et des dépenses du groupement ;
- Il/elle veille aux équilibres budgétaires et financiers du groupement, et notamment à l'impossibilité pour le groupement de contracter une dette ;
- Il/elle signe toutes les conventions de fonctionnement ainsi que les transactions après autorisation de l'assemblée générale ;
- Il/elle représente le groupement en justice et dans les actes de la vie civile.

En fonction des choix stratégiques :

- Il/elle met en œuvre les décisions de l'assemblée générale en sa qualité de responsable exécutif du groupement ;
- Il/elle élabore le projet de budget nécessaire à leur mise en œuvre ;
- Il/elle rend compte de l'activité du groupement à l'assemblée générale et/ou au comité de pilotage.

LE PROFIL

Le/la futur/e Directeur/trice du SMTSN et du GIP Infrastructures et Mobilités devra maîtriser la construction budgétaire et la commande publique.

Il/elle aura une expérience dans les transports publics, la conduite et la gestion de projet.

À l'aise dans la définition et la gestion des priorités, il/elle fera preuve d'un véritable esprit d'analyse et de synthèse, d'une bonne capacité d'écoute, d'expression et de rédaction.

Méthodique, à l'aise dans l'organisation, il/elle aura le sens de l'animation et de la mobilisation des collaborateurs, saura déléguer et travailler en partenariat.

CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr

Doté/e d'un bon esprit d'initiative, il/elle sera créatif/ve et aura le sens des responsabilités et du service public.

Force de proposition, il/elle sera à l'aise dans les contacts réguliers avec les élus, les autres collectivités, les partenaires et les usagers.

Idéalement, il/elle maîtrisera les stratégies territoriales de développement, afin de mettre la politique des mobilités au service des diverses fonctions du développement territorial : résidence, économie, formation, commerce, santé, etc...

LES CONDITIONS MATERIELLES

Recrutement dans le cadre d'emplois des Administrateurs, Ingénieurs en chef, Attachés ou Ingénieurs (catégorie A+ et A) soit par voie statutaire ou à défaut contractuelle.

Prise de fonction souhaitée dès que possible.

Candidatures à adresser par mail au Cabinet Raviat et Owen Conseil :
contact@raviatowen-conseil.fr